



**Proconseil Office de conseil viticole**  
 Jordils 3 - CP 1080 • CH-1001 Lausanne  
 Tel : 021 614 24 31 • Fax : 021 614 24 04  
 Email : [viticulture@prometerre.ch](mailto:viticulture@prometerre.ch)  
 Site web : [www.prometerre.ch](http://www.prometerre.ch)

**Laboratoire cantonal d'œnologie**  
 Direction générale de l'agriculture, de la viticulture  
 et des affaires vétérinaires (DGAV)  
 Avenue de Marcelin 29 • 1110 Morges  
 Tél. 079 941 09 18  
 Email : [philippe.meyer@vd.ch](mailto:philippe.meyer@vd.ch)



## VITICULTURE / OENOLOGIE

### BULLETIN D'INFORMATION N° 6 du 09 mai 2022

**Phénologie et météo** : Croissance régulière de la vigne, chaleur et peu de précipitations prévues  
**Mildiou** : Les pluies du 5 mai ont provoqué des infections primaires dans les régions du Chablais, du Vully, de Lavaux et à l'ouest de La Côte  
**Oïdium** : La protection peut commencer avec la lutte contre le mildiou dans les secteurs les plus avancés  
**Traitements par drone** : Assurez-vous que les informations de traitement ont été transmises au canton

#### Phénologie et météo

La croissance de la vigne se poursuit rapidement durant cette première partie du mois de mai à la faveur des conditions météo favorables. Nous sommes en moyenne, sur le canton, au stade F (BBCH53) « grappes visibles ».

		
<b>E</b>	<b>F</b>	<b>H</b>
<b>2-3 feuilles étalées</b>	<b>Grappes visibles</b>	<b>Boutons floraux séparés</b>
Les premières feuilles sont totalement dégainées. Le rameau est nettement visible.	Des grappes rudimentaires apparaissent au sommet de la pousse. 4 à 6 feuilles étalées.	Les boutons floraux sont nettement séparés et la forme typique de la grappe apparaît. 10-12 feuilles étalées.

#### Prévisions :

Les conditions météorologiques devraient rester ensoleillées jusqu'à la fin de la semaine où quelques précipitations pourraient avoir lieu vendredi en fin de journée. Vérifiez régulièrement les prévisions car elles peuvent varier rapidement. Les températures montent également pour avoisiner les 20°C en moyenne d'ici mercredi. La croissance de la végétation va donc continuer sur un rythme soutenu.

Région (nb de stations)	Pluies (mm)	Temp. moy. (°C)
La Côte (8)	3.2 à 8	11.1
Lavaux (5)	13.1 à 21.4	10.9
Chablais (3)	19.5 à 21.5	10.4
Orbe-Bonvillars (4)	3.2 à 5.2	10.6
Vully (1)	10.6	11.4

*Précipitations et températures moyennes du jeudi 5 mai (moment de l'infection primaire pour le Chablais, le Vully et Lavaux). Réseau de stations Agrometeo*

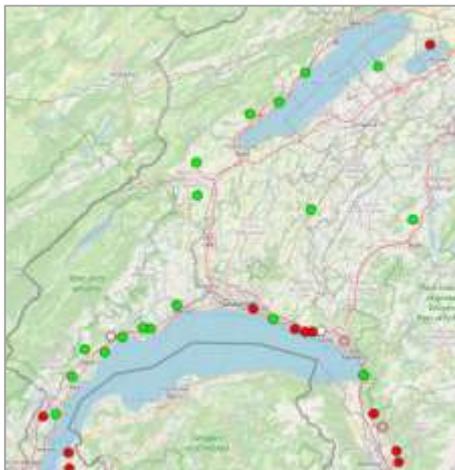
#### Mildiou

La lutte contre le mildiou devrait se mettre en place dans les régions qui ont été touchées par les précipitations (localement intenses) du jeudi 5 mai.

#### Observations :

Les conditions qui permettent aux infections primaires de se dérouler, ont été réunies dans plusieurs régions. Le cumul de précipitations, la durée d'humectation, la température ainsi que l'intensité des pluies sont les paramètres qui influencent cette étape qui marque le début de la lutte contre le mildiou.

- Infections primaires calculées dans le Chablais, Lavaux, le Vully et l'ouest de La Côte ;
- L'incubation devrait se dérouler jusqu'au 12 ou 13 mai, d'après les prévisions de températures, moment des éventuelles sorties de taches ;
- De possibles précipitations sont attendues pour cette fin de semaine, probabilité non-négligeable de mise en route de cycles secondaires ;
- Le secteur est de La Côte, voire la majorité du vignoble de La Côte (carte ci-dessous déclenchements à Mont-sur-Rolle et Commugny), ainsi que les régions de Bonvillars et des Côtes de l'Orbe sont pour le moment épargnées. Les quantités et l'intensité des précipitations étaient plus faible que dans le reste du canton.

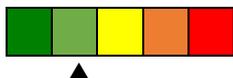


Carte des infections primaires calculées par le modèle « mildiou » d'Agrometeo le 5 mai.

Maturité œufs d'hiver	☑	Atteint
Réceptivité de la vigne	☑	Atteint
Infection primaire	☑	Atteint (Lavaux, Chablais, Vully et secteur ouest de La Côte uniquement !)

Etat des lieux des critères biologiques de démarrage de la lutte contre le mildiou.

#### Risque moyen estimé :



#### Stratégie :

La première application devrait être placée vers le 80 % de l'incubation, soit en milieu de cette semaine, surtout si les précipitations de vendredi se confirment. La fin de l'incubation, qui signifierait l'apparition des premières taches de mildiou, est prévue pour jeudi ou vendredi selon les régions.

La croissance de la vigne sera soutenue dans les prochains jours, les travaux d'ébourgeonnage et d'épamprage devront être bien suivis en tant que mesures prophylactiques efficaces contre le mildiou et l'oïdium.

#### Stratégie mildiou en bio :

Toujours dans les régions qui ont été marquées par les infections primaires, une dose de 100 à 150 g/ha de cuivre métal peut être appliquée pour ce premier traitement.

## Oïdium

Pour les régions qui démarrent la lutte contre le mildiou ces prochains jours, une lutte couplée contre l'oïdium peut également être mise en place. Ceci d'autant plus que la lutte va commencer dans les secteurs les plus développés uniquement.

#### Risque moyen estimé :



Pour les secteurs un peu moins en avance et pour lesquels la lutte contre le mildiou est encore repoussée, il convient d'en faire de même pour la lutte anti-oïdium.

## Signalez vos observations

Nous vous encourageons à nous faire part de vos observations importantes dans le vignoble (par ex. premiers symptômes) afin que nous puissions vous transmettre nos conseils avec les informations les plus précises possible.

Vous pouvez les transmettre par mail à : [viticulture@prometerre.ch](mailto:viticulture@prometerre.ch)

## Traitements par drone

Pour les particuliers qui s'équipent de drones pour traiter, nous vous rappelons que plusieurs démarches administratives sont à réaliser :

- Vis-à-vis de l'[OFAC](#) : remplir le formulaire « demande d'autorisation » disponible en ligne ;
- S'il y a lieu, la compagnie d'épandage par hélicoptère qui œuvre sur la même zone doit être prévenue afin de coordonner les opérations ;
- Vis-à-vis du canton de Vaud (service Inspectorat Phytosanitaire, [inspectorat.phyto@vd.ch](mailto:inspectorat.phyto@vd.ch)): fournir une copie du formulaire « OFAC », la date de début des traitements et un descriptif complet des secteurs traités (liste et plan). → [Formulaire](#)

Pour les personnes qui mandatent ces traitements, assurez-vous que l'entreprise respecte également ces démarches.

## Rappel

Attention, dès janvier 2023, le système automatique de nettoyage interne des pulvérisateurs de plus de 400l sera obligatoire. Il est encore temps de demander l'aide à l'investissement pour l'installer (formulaire à envoyer à la DGAV jusqu'au 31 août). Le [formulaire](#) est disponible sur le site de la DGAV (rubrique Economie / Agriculture et viticulture / Contributions et aides financières agricoles/ Paiements direct CER).

#### Auteurs :

Axel Jaquerod, Estelle Pouvreau et David Rojard  
Philippe Meyer, œnologue cantonal

Questions en lien avec la viticulture : [viticulture@prometerre.ch](mailto:viticulture@prometerre.ch)

Questions en lien avec l'œnologie : [philippe.meyer@vd.ch](mailto:philippe.meyer@vd.ch)

**Remarque** : L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité des auteurs. Pour tous les produits utilisés, respectez scrupuleusement les indications du fabricant qui figurent sur l'étiquette.